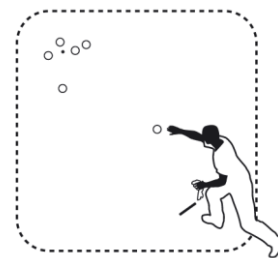


Sport Boules

Fiche Sport Départementale



Mise à jour : 11 octobre 2013



Sommaire

Introduction	Page 3
I. Compétition	Page 4
II. Responsabilisation	Page 7
III. Innovation	Page 10
IV. Formation	Page 11
Annexes	Page 14

Introduction

La fiche sport Sport Boule a pour objectif de préciser à travers les quatre piliers de l'UNSS (compétitions, responsabilisation, innovation et formation) les directives réglementaires et les moyens de développement liés à l'activité.

La réglementation du sport se réfère à la fois au Règlement Fédéral UNSS et à la fiche sport.

→Valable sur l'année scolaire 2013 - 2014, elle pourra être mise à jour au cours de cette période.

Bilan 2012-2013

Bilan positif par le nombre de rencontres (5), l'organisation et la formation des élèves.

Les AS intéressées s'organisent sur une inter-AS pour plus de pratique (Beaurepaire + La Côte Saint André).

Des AS s'orientent vers des boulodromes pour développer des entraînements (Monestier de clermont avec le boulodrôme de Varcès).

L'activité fonctionne bien dans l'Isère (département phare au niveau national) et les rapports avec le CBI sont excellents.

Remerciements à Michel Gentil et à l'investissement de Jean-Michel Ferré (CTD 38).

Compétition

Une grande souplesse d'organisation des phases départementales et académiques est laissée aux services UNSS. Des éléments en lien avec les axes thématiques prioritaires de l'UNSS sont intégrés à cette organisation.

La règlementation du sport se réfère à la fois au Règlement Fédéral UNSS et à la fiche sport.

→ Valable sur l'année scolaire 2013 - 2014, elle pourra être mise à jour au cours de cette période.

Calendrier

Type	Catégorie	Lieu	Dates	Date inscriptions en ligne
Coupe de Noël	Clg et Lyc	VINAY	18 décembre 2013	Du 09 au 16 décembre 2013
1 ^{er} tour criterium	Clg et Lyc	VINAY	26 mars 2014	Du 17 au 24 mars 2014
2 ^{ème} tour criterium	Clg et Lyc	BOURGOIN	09 avril 2014	Du 31 mars 07 avril 2014
Championnat d'académie	Clg et Lyc	LA COTE SAINT ANDRE	14 mai 2014	12 mai 2014

Catégories d'âge

Poussins	2004 à 2008
Benjamins	2001, 2002, 2003
Minimes	1999 - 2000
Cadets	1997 - 1998
Juniors	1995 - 1996
Seniors	1979 à 1994

**POUR TOUS LES CHAMPIONNATS
LA LICENCE U.N.S.S. EST OBLIGATOIRE**

**→ Un contrôle des licences et cartes de JO sera effectué systématiquement à l'accueil de toutes les rencontres départementales et le règlement UNSS appliqué.
(cf. article III.3 – 28 et suivants du règlement intérieur de l'UNSS).**

→ Les accompagnateurs d'équipe

Texte de référence :

- ▶ Article 2-4 des dispositions statutaires obligatoires pour les AS

L'animation de l'association est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive de l'établissement. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous responsabilité de cette dernière et devra alors recevoir l'agrément du comité directeur.

En conséquence toute personne encadrant une équipe lors des compétitions relevant de l'UNSS devra être en mesure de fournir un document attestant de cet agrément, sous peine de se voir exclure de la compétition ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe.
(cf. document en annexe du Règlement fédéral 2012-2016)

Championnat départemental et d'Académie UNSS Équipes d'Établissement Sport Boules

Conditions de participation

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive sauf :

- Les équipes comportant **PLUS D'UN** élève inscrit sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir)

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs + 1 ou 2 remplaçants possibles : mixité obligatoire 1 Cadet(te) maximum	4 compétiteurs : mixité obligatoire
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel minimum par équipe Niveau départemental minimum Il ne peut pas être d'une autre Association Sportive	
RÈGLEMENT	UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION	3 phases Phase 1 = 2 épreuves : Point cadencé (2 joueurs sur 3') + point Tir Cadencé (2 joueurs sur 3') ; Phase 2 = 2 épreuves : Précision Point (2 joueurs avec 3 boules) + Précision Tir (2 joueurs avec 3 boules) ; Phase 3 = 1 épreuve : Relais Tir (4 joueurs se succédant toutes les 3') ; Classement sur l'addition des scores	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau district	
TITRES DÉCERNÉS	Champion d'Académie UNSS par Équipe d'Établissement collèges	Champion d'Académie UNSS par Équipe d'Établissement lycées

ATTENTION : pour le championnat de France 1 équipe = 4 compétiteurs + 1 JO de niveau académie minimum non joueur

Règlements

Championnat départemental et d'Académie

- ➔ Date : 14 mai
- ➔ Inscriptions : avant le 12 mai 2014 avec fiche d'engagement au SR
- ➔ Lieu : La Côte Saint André
- ➔ Responsable organisation : Michel Braymand
- ➔ Responsable technique : Jean-Michel Ferré
- ➔ Précisions règlementaires :

Au moins 1 match de 3 phases.

Phase 1 = 2 épreuves : Point cadencé (2 joueurs sur 3') + point Tir Cadencé (2 joueurs sur 3') ;
Phase 2 = 2 épreuves : Précision Point (2 joueurs avec 3 boules) + Précision Tir (2 joueurs avec 3 boules) ;
Phase 3 = 1 épreuve : Relais Tir (4 joueurs se succédant toutes les 3') ;
Classement sur l'addition des scores du match
Ordre des phases à l'initiative de l'organisateur

Critérium

- ➔ Date : 18 décembre 2013 Coupe de Noël (individuel)
 - ➔ INSCRIPTION : avant le 16 décembre 2013 à François Bith
 - ➔ Lieu : Vinay
 - ➔ Responsable organisation : François Bith
 - ➔ Responsable technique : Jean-Michel Ferré
 - ➔ Précisions règlementaires :
3 épreuves : Point (Jeu de l'oie) + Point tir cadencé (3') + tir sur 3 cibles avec 4 boules par cible (cone, plot, pneu)
-
- ➔ Date : 26 mars 2014
 - ➔ Inscriptions : avant le 24 mars 2014 avec fiche d'engagement au Service régional et à François Bith
 - ➔ Lieu : Vinay
 - ➔ Responsable organisation : François Bith
 - ➔ Responsable technique : Jean-Michel Ferré
 - ➔ Précisions règlementaires :
➔ point tir Cadencé (3') + tir Cadencé (3') + précision point : 4 cibles avec 3 boules par cible
-
- ➔ Date : 09 avril 2014
 - ➔ Inscriptions : avant le 7 avril 2014 auprès du service régional et de Sophie Pellegrin
 - ➔ Lieu : Bourgoin
 - ➔ Responsable organisation : Sophie Pellegrin
 - ➔ Responsable technique : Jean-Michel Ferré
 - ➔ Précisions règlementaires :
➔ point Cadencé (3') + relais en double (3') + précision tir : 4 cibles avec 3 boules par cible

Responsabilisation

Jeune Officiel

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en sport Boules », disponible sur le site national de l'UNSS. La formation de jeunes officiels doit être liée à la pratique du sport boules scolaire.

Niveaux Départemental, Académique et National

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
L'officiel	Contrôle des licences Préparer les fiches de rencontres Mettre à jour résultats et classements	
Le Commissaire	Tenir la fiche d'épreuve	
Le juge	Mise en place des cibles Contrôle de la ligne de pied Contrôle de la validité du tir Comptabilité des points par boule	
L'arbitre	Vérification de la tenue et du brassard Contrôle du comportement des joueurs Vérification du démarrage possible de l'épreuve Chronométrage Contrôle des changements de relayeurs Règlement possibles des litiges	
PROTOCOLE DE CERTIFICATION		
Graduation en 2 niveaux de certification : <ul style="list-style-type: none">- Départemental- et Académique		
Le niveau de certification nationale (pastille rouge) est délivré uniquement lors des championnats de France, à condition que le JO ait obtenu le niveau académique.		

La certification du domaine est acquise si l'ensemble des compétences est validé et si celles des niveaux inférieurs sont acquises.

Équivalence

Jeune Officiel Dirigeant - Jeune Officiel Organisateur

Les propositions ci-dessous permettent d'orienter la mission du Jeune Officiel Dirigeant et du Jeune Officiel Organisateur sur des actions en adéquation avec les priorités de l'UNSS :

Jeune Dirigeant

- Préparation en amont du Championnat de France avec l'ensemble du Comité d'Organisation Local (élaboration du dossier d'accueil, affiche, communication, recherche de partenaires...)
- Accompagnement d'équipe (coach...)

Jeune Organisateur

Accueil du championnat en remplissant le maximum de rôles possibles

- Accueil et répartition des vestiaires
- Poissons pilotes pour les équipes
- Reporters pour réaliser un reportage sur le championnat (photos, films, interviews...)
- Brigades vertes
- Secouristes

SERVICE DEPARTEMENTAL UNSS - Cité Administrative - Rue Joseph Chanrion - 38032 GRENOBLE Cédex

☎ 04 76 54 50 80 - ☎ 04 76 63 25 20 - ✉ sd038@unss.org

site : www.unss.org

18 octobre 2013

Inscription des meilleurs Jeunes Officiels académiques

Chaque Directeur de Service Régional saisira dans un module dédié à cet effet sur OPUSS les meilleurs Jeunes Officiels de son académie pour les championnats de France en respectant les dates butoir inscrites sur le Calendrier des Championnats de France.

Un seul JO académique pour le Championnat de France sport boules collèges et un JO académique pour le Championnat de France sport boules lycées.

Seules les propositions supplémentaires doivent recevoir l'aval de la Direction Nationale.

Innovation

Nouvelles pratiques

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses rencontres, avec des règlements adaptés.

Les expériences locales permettent d'étudier des pratiques innovantes, tenant compte des spécificités locales et des contraintes d'organisation, d'identifier les pratiques intéressantes et de les proposer ensuite au niveau national.

International

Des invitations aux pays limitrophes seront envoyées pour une participation lors des championnats de France.

Championnat de France Sport Boules : Académie de Nice
Propositions de dates : du 26 au 28 mai 2014 ou du 3 au 5 juin 2014

Formation

En complément du programme « *Vers une génération responsable* » destiné aux Jeunes arbitres, Jeunes organisateurs et Jeunes dirigeants, l'UNSS développe un pôle formation à destination des enseignants d'EPS, animateurs de l'association sportive.

Concernant le Sport Boules :

- Valorisation des initiatives locales en matière de formation des enseignants (niveau district et départemental). En lien avec la FFSB et grâce à un appel à projet, une dotation financière ou matérielle pourra être remise aux associations et aux services de l'UNSS.

Les membres de la Commission Mixte Départementale

Directeur Adjoint du Service Régional de l'UNSS en charge du département de l'Isère, en charge de l'activité : **Michel Queyron**

FFSB : Jean-Michel FERRE CT2 Isère

UNSS :

François BITH	Clg J. Chassigneux VINAY
Jean-Marc LIPRANDI	Clg M. Cuynat MONESTIER DE CLERMONT
Yannick ARMAND	Lycée La Saulaie SAINT MARCELLIN
Michel BRAYMAND	Clg Jongkind LA CÔTE SAINT ANDRE
Philippe RAMA	Clg J Brel BEAUREPAIRE
Serge GARCIA	Lycée La Saulaie SAINT MARCELLIN
Excusée	
Sophie PELLEGRIN	Clg Pré Bénit BOURGOIN